

Pièces à fournir pour une demande d'admission



Résidences Autonomie

Le Porphyre - Le Port Marchand - La Ressence

Ces documents sont <u>à joindre impérativement à votre dossier</u> d'admission afin que nous puissions instruire votre demande

<u>Identité et composition de la famille</u> : ☐ Carte d'identité ou de séjour (photocopie recto-verso.)
☐ Livret de famille (photocopie, 1ère page vierge comprise.)
Ressources financières (photocopies): □ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition. □ Bénéficiaire de l'aide sociale : notification de décision d'attribution d'une aide sociale du Conseil Départemental. □ Non bénéficiaire de l'aide sociale : les 3 derniers relevés bancaires + justificatifs des pensions de retraite du dernier trimestre. □ 1 Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP)
Données médicales (originaux sous enveloppe): ☐ Certificat médical daté de moins de 3 mois attestant que votre état de santé est compatible avec la vie en Résidence Autonomie (modèle de certificat médical joint) ☐ Grille AGGIR datée de moins de 3 mois à faire compléter par votre médecin traitant (Grille AGGIR jointe) ☐ Si régime ou contre-indication alimentaire : certificat médical à part Préparer votre accompagnement :
☐ Formulaire « Pour mieux vous connaître » renseigné (formulaire joint)
Situations particulières: □ Votre famille règle les frais de votre séjour : acte d'engagement original signé. □ Vous êtes sous protection juridique : copie du jugement de la décision + copie pièce d'identité du représentant légal. □ Vous bénéficiez d'un suivi socio-éducatif : attestation originale de l'organisme garantissant votre suivi pendant une période de transition d'au moins 6 mois.
POUR PLUS D'INFORMATIONS • Résidence Le Porphyre : 04 94 92 05 92

Résidence Le Port Marchand : 04 94 03 37 00 Résidence La Ressence : 04 94 27 52 02